

L'accompagnement à l'orientation pour rendre chacun acteur de ses choix

Claude BERRUER

Adjoint au Secrétaire général
de l'Enseignement catholique

I. La question de l'orientation scolaire.

1. Le cœur du système éducatif.

Le rapport Thélot de 2004 souligne que « le destin scolaire des élèves et, au-delà, leur insertion sociale et professionnelle se jouent en grande partie dans le processus d'orientation et d'affectation » et la loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation veut créer « un service public de l'orientation tout au long de la vie ». La réforme du lycée de 2010 fait aussi de l'orientation un des enjeux centraux du système éducatif français et un de ses principaux instruments de pilotage.

Mais on ne peut désolidariser la question de l'orientation scolaire et professionnelle de toute la dynamique du projet éducatif, qui veut contribuer à la construction progressive de la personne dans la recherche de son épanouissement et dans son désir de participer à la vie sociale.

L'orientation, au cœur du système éducatif, est aussi le moyen de travailler à l'égalité des chances. Le haut conseil de l'Éducation sur l'orientation scolaire souligne, dans un texte de 2008, des insuffisances graves : « l'école assure depuis plusieurs décennies la scolarisation d'élèves qui, auparavant, ne faisaient pas d'études secondaires et encore moins supérieures. Or l'orientation de ces jeunes relève trop souvent d'une gestion de effectifs fortement déterminée par la hiérarchie des filières. Dans le système éducatif français, les savoirs abstraits et l'intelligence déductive dominant, les catégories sociales les moins favorisées sont sous-représentées dans les séries prestigieuses, et le potentiel des élèves est évalué de manière imparfaite : les élèves qui réussissent se retrouvent relégués dans des voies de formation déconsidérées. »

2. D'un déterminisme à d'autres.

Jadis, l'orientation scolaire n'existait pas puisque le métier était largement déterminé par le milieu d'origine. Le garçon né dans une ferme devenait nécessairement paysan, et sans passer par un lycée agricole. Les

gestes professionnels étaient transmis par le père de famille. Et l'on pourrait mener la même analyse pour les familles d'artisans ou de commerçants. Les professions libérales requéraient certes le passage par des études, mais lorsqu'elles étaient liées à des charges, elles se transmettaient communément de père en fils. L'exode rural, l'urbanisation, l'évolution rapide des métiers ont bien évidemment changé la donne. Et la formation à un métier qui relevait largement des familles est devenue la responsabilité centrale du système éducatif désormais chargé de l'insertion sociale et professionnelle et donc de l'orientation. On peut certes avoir l'impression que cela ouvre de nouveaux possibles, et émancipe de déterminismes familiaux.

Mais nous savons bien que de nouveaux déterminismes ont surgi. L'orientation scolaire est bien entendu articulée aux résultats scolaires, et les déterminismes sociaux jouent encore fortement...

Quelques chiffres suffisent à dire la constance des défis et l'ampleur des déterminismes à affronter.

- ✓ 130 à 150 000 élèves sortent chaque année du système scolaire sans qualification.
- ✓ en 2007, 18 % des 20-24 ans n'ont aucune qualification.
- ✓ 4,5 % des jeunes de 17 ans en situation d'illettrisme.
- ✓ 11 % des jeunes de 17 ans en grandes difficultés de compréhension d'un texte simple.
- ✓ 78.4 % des élèves appartenant à des CSP favorisées ont le bac.
- ✓ 18 % des élèves appartenant à des CSP défavorisées ont le bac.

En outre, pour les élèves qui ont un niveau scolaire convenable, voire très satisfaisant, y-a-t-il un choix réel dans l'environnement économique actuel ? On sait bien que le diplôme n'offre plus de garantie, et que beaucoup de jeunes adultes, s'ils trouvent du travail, exercent un métier qui leur assure une rémunération, sans pour autant avoir de relation avec leur diplôme.

Enfin, l'orientation scolaire ne peut résumer une orientation de vie. La recherche d'une formation performante, de débouchés assurés, d'une reconnaissance sociale, d'une forte rémunération peut laisser en déshérence l'essentiel de la recherche existentielle.

3. La création d'un service dématérialisé de l'orientation.

Quelles que soient les contraintes de l'environnement, le système éducatif doit se doter des moyens pour accompagner à l'orientation. Nous reviendrons à la question de l'accompagnement, qui requiert nécessairement de la proximité. Auparavant, arrêtons-nous sur les moyens globaux dont se dote le système éducatif.

L'Etat a mis en place l'ONISEP (office national d'information sur les enseignements et la formation). Longtemps, cet organisme a surtout été un

établissement de production d'outils d'information, brochures sur les paliers d'orientation, sur les secteurs professionnels, métiers et filières, sous forme papier, puis sous forme numérique. A côté de cet établissement public, lié au MEN, mais néanmoins indépendant, le système éducatif a mis en place les CIO, centres d'Information et d'orientation, où les familles et les élèves peuvent rencontrer des conseillers, qui, le plus souvent étaient des conseillers psychologues, les co-psy...

Dans l'Enseignement catholique, le lien avec l'ONISEP est assuré par l'APEL qui est administrateur de l'ONISEP et qui organise la diffusion des supports d'information. Beaucoup d'établissements disposent de BDI, mis en place par l'APEL, sous l'autorité des chefs d'établissement, et souvent en lien avec le CDI. Des bénévoles peuvent assurer un travail de conseil. Les élèves et les familles peuvent aussi recourir aux services du CIO. Dans tous ces lieux, l'information et le conseil passent par la médiation des personnes.

La décision de mettre en place un service dématérialisé de l'orientation change considérablement le paysage... L'Etat a créé une Délégation Interministérielle à l'Orientation, confiée à Robert Pitte, chargée de mettre en place ce service dématérialisé, en articulant ONISEP et CIO. Cela peut paraître un peu technique, mais pose, à frais nouveaux, la question de l'accompagnement.

En effet, progressivement, tous les acteurs du système éducatif – élèves, familles, enseignants, éducateurs- pourront se connecter à des systèmes informatiques assurant de l'information et du conseil en ligne. Progressivement, le dispositif intégrera, à côté des informations, des tests divers de niveau scolaire, de compétences, de centres d'intérêts, mais aussi le livret de compétence de l'élève, ainsi que, pour chaque élève, un webclasseur, port folio où l'élève, pourra progressivement déposer tout document lié à sa démarche d'orientation et de formation...la loi prévoit aussi que ce support devienne un document pour toute la vie « passeport orientation et formation »....

La mise en place de ce dispositif pose deux questions importantes à l'enseignement catholique :

- L'entrée dans ce dispositif qui semble inéluctable peut-il laisser à l'Enseignement catholique une part de maîtrise sur le flux d'information, permettant par exemple, de bien faire figurer l'ensemble de nos propositions de formation, en bonne place dans les documents disponibles en ligne, mais permettant aussi de discerner sur les tests et supports de conseils, dont les visées anthropologiques ne sont pas neutres.
- Quelle va être, au sein de la communauté éducative, la place de l'accompagnement personnalisé, dans la mesure où la « machine » sera très rapidement capable en connectant le livret de compétences, les tests renseignés

par l'élève, les diverses demandes de renseignement faites en ligne de faire, quasi mécaniquement, des propositions de débouchés et des propositions d'affectation pour tel ou tel établissement !

On voit combien la question de l'accompagnement devient forte, dès l'instant où tout peut se faire en ligne !

II. La question de l'accompagnement.

1. Les conditions favorables à l'accompagnement.

Je n'ai, pour redire les conditions de l'accompagnement, pas de meilleure source que ce que nous apprend de façon définitive l'Évangile des compagnons d'Emmaüs.

Il faut d'abord rejoindre chacun sur sa route. Et là, il ne suffit pas de se contenter d'une évaluation des résultats scolaires et des compétences – sur laquelle il y aurait beaucoup à dire pour que l'évaluation soit d'abord reconnaissance de la valeur de chacun, avant d'être repérage des manques ou sanction des insuffisances. Il faut, comme Jésus, sur le chemin d'Emmaüs prendre le temps de faire route avec, et d'écouter. Cela requiert, lorsqu'il s'agit des enseignants, de quitter un positionnement frontal, pour se situer en côte à côte, et d'écouter avant de dire. Il faut aussi écouter le ressenti, parfois la souffrance, voire la détresse, l'angoisse, avant d'exiger immédiatement une mise en projet. Accompagner, c'est d'abord permettre à chacun, au-delà des pressions environnementales, des représentations diverses, de désensabler son désir profond.

Il faut ensuite aider à relire un itinéraire, pour aider chacun à en retrouver, en reconstruire la cohérence, à en faire émerger le sens. C'est bien là que s'enracine la vraie nature de l'orientation : chercher le sens, dans le double sens du sens, la signification et la direction. S'orienter dit bien chercher l'orient...

Enfin, il faut être vigilant à ce que l'accompagnement ouvre bien à la liberté de l'acteur. L'accompagnement, comme à Emmaüs, requiert, à un moment l'effacement de celui qui accompagne pour que celui qu'on accompagne puisse exercer sa liberté et prendre sa responsabilité. C'est parce que Jésus s'efface que les compagnons peuvent se retourner, se remettre en chemin, reprendre leur vie en main, retrouver l'énergie après avoir été découragés, retrouver l'orient d'un choix, après avoir été désorientés...

Si l'enseignant doit accompagner pour rendre l'élève acteur de ses choix, il faut que l'enseignant soit formé à une nouvelle posture. Se faire compagnon, c'est autre chose que se faire guide.

2. Un accompagnement requérant la synergie des acteurs.

Je parle de l'enseignant, mais c'est bien toute la communauté éducative qui doit participer à l'accompagnement à l'orientation. L'accompagnement à l'orientation n'est pas un champ isolé de l'acte éducatif, confié aux seuls spécialistes, même s'il faut bien penser, dans les établissements des temps et des lieux dédiés à cette question, et s'il est indispensable d'avoir des responsabilités spécifiques, celles, par exemple, du professeur principal ou du psychologue de l'éducation.

Les parents « premiers éducateurs » sont bien entendu concernés au premier chef. Il faut les associer, et aussi se mettre à leur écoute. Les sondages disent que 97% des parents sont inquiets pour l'orientation de leurs enfants...Les associer, c'est aussi faire droit à leurs angoisses, et à leurs représentations...Mais tous les personnels qui sont au contact quotidien des jeunes peuvent aussi aider par le regard qu'ils portent sur le jeune : les éducateurs, l'infirmière scolaire, les APS...

Le champ de l'orientation est un lieu privilégié pour faire communauté éducative et trouver les espaces d'un vrai dialogue. Dans une journée récente sur l'orientation j'ai entendu dans divers ateliers des parents demander quand on allait enfin mettre fin aux ravages faits par les enseignants dans le domaine de l'orientation, quand ailleurs des enseignants souhaitaient qu'on mette fin aux « bêtises » dites par les parents aux jeunes dans le cadre du BDI. Il est urgent de sortir des anathèmes pour ouvrir le dialogue dans les lieux d'animation ou de formation, pour quitter le champ des aprioris pour poser les vraies problématiques.

L'accompagnement à l'orientation demande aussi à la communauté éducative de s'ouvrir sur la société civile et le monde de l'entreprise. Cette ouverture est indispensable pour corriger la singularité d'un système éducatif qui confie l'orientation aux enseignants qui, pour la plupart, n'ont jamais quitté l'école !

3. Un accompagnement processus, au-delà de la procédure.

S'il est des paliers d'orientation évidents dans le système éducatif, après la 3^{ème}, à la fin de la seconde, à l'issue de la terminale, l'accompagnement au choix doit se travailler tout au long de la scolarité.

Le document du CNEC appelle donc à plusieurs chantiers :

- Réfléchir l'accompagnement à l'orientation au cœur du projet éducatif des établissements.
- Mettre en place dans chaque établissement une équipe d'accompagnement à l'orientation, qui réunisse des représentants de tous les membres de la communauté éducative avec des experts dans l'environnement de l'école.

- Réfléchir à la mise en place dans les Directions diocésaines d'une commission d'accompagnement à l'orientation pour penser les initiatives utiles d'animation et des formations réunissant, de préférence, l'ensemble des acteurs à mobiliser pour l'orientation.

Dans une telle perspective, l'adjoind pour la pastorale doit pouvoir être associé. En effet, redisons-le, l'orientation scolaire et professionnelle ne peut être désolidarisée des interrogations sur le sens de la vie. S'orienter, c'est réfléchir à ce qu'on veut faire de toute sa vie, dans les dimensions certes professionnelles, mais aussi affectives, relationnelles, sociales. S'orienter, c'est s'interroger sur les engagements que chacun pourra prendre. Un parcours scolaire doit préparer un parcours de vie.

L'orientation ne peut être simplement pensée comme une adéquation entre des capacités et un désir d'épanouissement personnel et des débouchés possibles. Est-ce que les deux questions qui pourraient encadrer l'accompagnement à l'orientation d'un jeune ne sont pas :

- Que veux-tu, que peux-tu faire pour être heureux ?
- Que veux-tu, que peux-tu pour faire du bien ?

L'accompagnement à l'orientation est ainsi, bien plus que le suivi de procédures. Il devient le cœur d'un processus éducatif.

III. De la détermination à l'exploration.

1. La sortie de l'itinéraire linéaire.

Les évolutions rapides du monde contemporain ont pour conséquence de remettre en cause la linéarité d'une vie. Il paraît, en beaucoup de secteurs, bien loin le temps où une personne, après un temps de formation souvent mono orienté, exerçait le même métier toute une vie durant... Cette stabilité marque encore malgré tout la carrière enseignante, ce qui est une difficulté de plus, chez les enseignants, pour conseiller les jeunes dans leur trajet...

Récemment, encore, les enseignements de détermination dès l'entrée en seconde générale, ou le choix d'une spécialité, souvent déjà pointue, en lycée professionnel ou technologique semblaient prédéterminer un itinéraire de formation, en vue d'une entrée dans un métier souvent choisi par avance. Réussir, c'était, finalement, se tenir à son choix, le valider... Poursuivre dans la voie choisie, c'était faire preuve de constance, de persévérance, de sens de l'engagement...

Cet itinéraire de formation était aussi cohérent avec des modes d'apprentissage et d'entrée dans la connaissance principalement fondés sur l'écrit, et par conséquent, linéaires à l'image d'un texte.

La culture numérique, avec le développement de l'hypertexte, entraîne une tout autre relation à la connaissance, qui intègre, comme principe même de progrès, la digression et le tâtonnement. Pendant ce temps, les mutations professionnelles considérables entraînent pour beaucoup des changements de métiers, des nécessités de reconversion qui obligent à des va-et-vient tout au long de la vie, entre formation et profession.

C'est, dans le processus d'orientation, ce que veulent prendre en compte :

- Dans l'enseignement professionnel, des spécialités plus génériques qui regroupent des familles de métier, sans préparer nécessairement et immédiatement à un métier immédiatement prédéterminé.
- Dans l'enseignement général et technologique, le remplacement des enseignements de détermination par des enseignements d'exploration. L'évolution dans les textes officiels n'est pas encore partout assimilée sur le terrain. On ne choisit pas un enseignement de détermination en fonction de la filière qu'on envisage, on explore une spécialité pour aider à préciser un choix...C'est pourquoi l'enseignement d'exploration ne peut être, dans son évaluation, notamment, un critère pour l'entrée dans telle ou telle section de première.

Désormais, il est, à côté de la persévérance, une qualité majeure à former, la capacité à s'adapter.

2. Sens de la découverte et nécessaire adaptation.

L'accompagnement à l'orientation doit donc être, tout au long de la scolarité, travail d'exploration :

- Découverte des métiers, dans un environnement où beaucoup de métiers sont abstraits, opaques, parce qu'éloignés de la vie quotidienne de l'enfant et du jeune, qui, bien souvent, n'ont qu'une idée très approximative de l'activité de leurs parents.
- Découverte de toutes les filières, quand la rumeur sociale continue d'établir des hiérarchisations artificielles et dangereuses. Quels moyens l'école peut-elle se donner pour réellement valoriser les voies professionnelles, l'alternance, l'apprentissage, comme des voies d'excellence, et non pas comme des voies de relégation.
- Découverte de la place et du sens du travail dans l'activité humaine, dans un environnement qui privilégie de plus en

- plus le loisir, qui peut déconnecter la réussite du travail
ou de l'effort
- Découverte de soi.

3. L'orientation, réponse à la vocation humaine.

L'orientation rejoint donc la question de la vocation humaine. Il s'agit d'abord d'aider chacun à mieux découvrir qui il est. La vocation n'est pas subie, elle est recherchée pour traduire sa nature dans un agir. Travailler à sa vocation, c'est chercher à mieux se connaître pour travailler à mieux se réaliser. Il s'agit de choisir un chemin pour être, pour mieux être, pour être plus, pour déployer, donc, sa propre vocation.

L'identité d'une personne ne se construit pas en un jour, une vocation ne se fixe pas définitivement dans la précipitation. Pensons au chemin de Jacob, au gué de Yabboc. Il a déjà eu un long parcours, a recouru à la supercherie pour recevoir la bénédiction revenant à son aîné, abusant, et s'abusant sur sa propre identité. Il a déjà été trompé lui-même lors de son mariage. Et il se remet en chemin, et protège tout son acquis, en le faisant passer au-delà du guet : ses troupeaux, ses femmes, ses enfants... Pourtant il rebrousse chemin. Sachant ce qu'il a, l'essentiel reste à faire : savoir qui il est. Et c'est le combat de Jacob, dans la nuit, et dans l'instabilité des eaux du torrent, jusqu'à l'aube, jusqu'à ce qu'il découvre qui il est, quelle est sa vocation, en recevant un nouveau nom, une identité nouvelle, qui est tout un programme, qui est sa vocation : Jacob s'appelle désormais Israël.

N'est-ce pas là le véritable travail d'orientation. Sans doute l'une des responsabilités de l'école est-elle de favoriser une première insertion, mais il faut d'abord accompagner chacun vers une meilleure connaissance de lui-même, vers une connaissance confiante de lui-même pour lui permettre d'affronter des défis qui se renouvelleront, des adaptations qui seront inéluctables.

L'école peut rêver de donner à chacun un passeport vers un métier, mais sa première responsabilité est de donner à chacun un passeport vers lui-même. L'accompagnement à l'orientation est donc bien au cœur de tout accompagnement éducatif.